

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18321**

Intitulé

BP : Brevet professionnel Charpentier bois

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n°10	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du brevet professionnel Charpentier bois est un ouvrier hautement qualifié de la charpente. Il intervient, en atelier et sur chantier, pour tailler, lever et restaurer tous types de structures réalisées en bois, en dérivés du bois et en produits associés lors de travaux neufs, de réhabilitations et de restaurations. Son activité s'exerce sur des constructions et des ouvrages contemporains ainsi que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

Il exerce son activité dans les petites et moyennes entreprises qui fabriquent, lèvent, réhabilitent et restaurent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif, des bâtiments industriels et commerciaux, des bâtiments scolaires et sportifs, des bâtiments publics, des monuments historiques et des ouvrages d'art.

Au sein de l'entreprise et sur chantier, son activité consiste à :

- Participer au diagnostic de l'existant et à l'étude de faisabilité de projets de charpentes et de structures en bois complexes et très variées grâce à la maîtrise des savoir-faire, à ses connaissances technologiques et à son expérience du chantier ;
- Préparer le processus de réalisation ou de restauration d'un ouvrage à partir du dossier d'étude, des concepts et des normes de la charpente et de la construction bois, des moyens humains et techniques de l'entreprise ainsi que des contraintes logistiques et environnementales du chantier ;
- Participer à l'analyse des risques propres aux situations de travail puis mettre, ou faire mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées ;
- Réaliser et/ou restaurer les ouvrages les plus complexes de structures en bois selon les techniques et les procédés de fabrication et de mise en œuvre traditionnels et contemporains de la charpente et de la construction bois.

En fonction de l'expérience acquise en entreprise et de l'évolution de ses compétences initiales, il pourra :

- Organiser et assurer le suivi d'un chantier et rendre compte de sa réalisation ;
- Animer et conduire une équipe d'ouvriers professionnels en atelier et sur chantier.

Le titulaire du brevet professionnel Charpentier bois doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer ses compétences et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie.

Après quelques années d'expérience sur les chantiers à réaliser des travaux divers, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager reprendre ou créer une entreprise.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise artisanales, PME et PMI du secteur

Charpentier, charpentier bois, charpentier poseur, constructeur bois

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1501 : Montage de structures et de charpentes bois

F1503 : Réalisation - installation d'ossatures bois

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse technique d'un ouvrage
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- Fabrication d'un ouvrage
- Relevés, implantation et contrôles
- Organisation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier
- Étude mathématique et scientifique

- Expression française et ouverture sur le monde

- Langue vivante étrangère

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U11 Analyse technique d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none">- Décoder et analyser les documents techniques- Choisir, adapter et justifier une solution technique- Traduire graphiquement une solution technique- Établir et optimiser les quantitatifs
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U12 Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	<ul style="list-style-type: none">- Analyser les contraintes de réalisation- Établir le processus de réalisation- Organiser et sécuriser l'espace de travail- Organiser son intervention sur chantier
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U2 Fabrication d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles- Préparer les matériaux, produits et composantsC3.4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage- Réaliser les opérations de taille et d'usinage- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition- Préparer l'approvisionnement du chantier- Assurer la maintenance des matériels
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U31 Relevés, implantation et contrôles	<ul style="list-style-type: none">- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages- Implanter les ouvrages sur chantier
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U32 Organisation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	<ul style="list-style-type: none">- Observer et analyser une situation de chantier- Établir le diagnostic d'une situation existante (Restauration)- Sécuriser l'intervention sur chantier- Intervenir en restauration sur un ouvrage existant (Restauration)- Lever et stabiliser les structures bois- Installer les revêtements, isolants et accessoires- Assurer le suivi des interventions sur chantier- Effectuer l'entretien et la maintenance des ouvrages- Assurer la relation avec les différents intervenants- Mettre en œuvre la démarche qualité et les mesures de prévention- Présenter une situation existante- Animer une équipe- Rendre compte d'une activité
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U4A Mathématiques	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher, extraire et organiser l'information- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution- Expérimenter, simuler- Critiquer un résultat, argumenter- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U4B Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher, extraire et organiser l'information- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité- Expérimenter, simuler- Critiquer un résultat, argumenter- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U5 Expression et connaissance du monde UNITÉ U5 Expression et connaissance du monde	Français et histoire-géographie - Produire et analyser des discours de nature variée - Produire et analyser des supports utilisant des langages différents - Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports - Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 18321 - UNITÉ U6 Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
Après un parcours de formation continue	X		Idem.
En contrat de professionnalisation	X		Idem.
Par candidature individuelle	X		Idem.
Par expérience dispositif VAE	X		Idem.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Articles D.337-95 à D.337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 février 2014, portant création du brevet professionnel Charpentier bois.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet CEREQ

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Charpentier